



LANGUEDOC-ROUSSILLON



www.reseauenscene.fr

BILAN MORAL 2012

■ Fonctionnement

Les membres qualifiés et associés ont terminé en 2012 leur deuxième année de mandat. Celle-ci a permis aux réunions de collègues de prendre leur essor autour de deux sujets :

> Les travaux 2011-2012 des membres des collègues ont donné lieu à la mise en place du « Collectif En Jeux », constitué d'opérateurs de la région (programmateurs régionaux en capacité de faire de la coproduction et des accueils en résidences rémunérés) signataires de la Charte d'expérimentation et d'accompagnement économique et structurel des œuvres créées en région. À travers cette Charte, les signataires affirment leur volonté commune de mutualiser les potentialités de productions et d'exploitations mobilisables en région Languedoc-Roussillon, afin d'accompagner et de renforcer au mieux la structuration professionnelle des équipes artistiques, notamment celles émergentes. Le Collectif de programmateurs repère et propose des projets artistiques qui seront choisis pour faire partie des dispositifs liés à cette Charte. Six projets ont été sélectionnés pour la saison 2012-2013. Dans ce cadre, Réseau en scène Languedoc-Roussillon accompagne de manière renforcée la diffusion des œuvres sélectionnées par le Collectif et réaffirme son soutien à la prise de risque artistique.

> Les collègues de membres associés et qualifiés ont contribué à l'élaboration du bilan public 2012 de l'association. L'objectif a été de constituer un temps de partage et d'échanges portant sur la présentation et la mise en débat de l'étude du Deps Territoires et ressources des compagnies en France et sur des ateliers autour des questions *Responsables de projets artistiques et culturels, artistes et publics : quel dialogue ?* et *L'organisation de la coopération dans le spectacle vivant : quels moyens ? quels obstacles ?* Ces travaux de réflexion sur des thèmes ayant comme objet les pratiques professionnelles des acteurs culturels, avec lesquels nous sommes constamment en lien, permettent à notre association de réaffirmer les objectifs poursuivis et de renforcer la qualité des échanges au sein des réseaux que nous animons.

Après l'évolution des modalités de gouvernance de la commission trimestrielle d'étude des aides à la diffusion, 2012 a également permis d'engager une réflexion sur l'évolution des critères d'éligibilité et d'aide à la diffusion, de manière à mieux répondre aux problématiques de diffusion rencontrées par les programmateurs et à renforcer encore l'impact des aides attribuées. Cette réflexion a abouti à la prochaine mise en œuvre d'un nouveau dispositif, destiné à l'aide à la tournée, dans le cadre du projet 2013 de l'association.

L'année 2012 a enfin été marquée par une évolution statutaire, liée à l'entrée de la Communauté d'Agglomération de Montpellier au sein des membres de droit de l'association. L'intégration de ce nouveau partenaire s'est accompagnée d'une subvention annuelle, dont le montant actuel ne semble pas encore équitable vis-à-vis des autres collectivités départementales finançant l'association.

■ Les finances de l'association

L'année 2012, même si elle se termine positivement sur le plan comptable, est marquée par un résultat négatif sur le plan des activités. Cette situation est explicable par plusieurs facteurs, notamment ceux liés aux subventions de fonctionnement accordées à l'association, dont le montant est globalement encore une fois en baisse :

> Les financements des Départements ne sont pas apportés à la hauteur escomptée, soit un manque à gagner de 75 000 € en 2012, et une baisse totale de 155 000 € depuis 2008. Cela impacte fortement sur l'équilibre territorial des aides et remet en cause, à terme, les mécanismes de mutualisation permettant d'adapter les modalités de calcul des aides aux situations géographiques, financières, techniques :

- Le Département de l'Hérault est absent du tour de table financier depuis 2010 malgré les multiples démarches engagées pour établir un dialogue avec cette collectivité,
- Le Département du Gard participe à nouveau au financement de la structure, mais à hauteur de 50 % de la dotation attendue,

- Le Département de la Lozère, particulièrement en demande pour une mise en œuvre de nouvelles modalités de calcul des participations départementales jusqu'en 2010, ne contribue à ce jour pas à hauteur de la nouvelle répartition proposée, en diminuant de 5 000 € son financement.

> La part de crédits alloués par la Drac au titre du programme 224 a fait l'objet, en 2012, d'un « gel de précaution », amputant ainsi l'enveloppe allouée à l'association de 5 200 € .

> Les demandes de financements liés à des projets particuliers n'ont pas toutes abouti totalement comme attendu :

- Le projet Movidarts n'a finalement pas été programmé dans le cadre du Poctefa, malgré un appui sans faille de la Région Languedoc-Roussillon,
- Le projet FACE – Formation avancée aux pratiques de coopération européenne dans le champ culturel, présenté dans le cadre du FSE Transnational, a été écarté par les services de la DGEFP, sans notification de refus ou d'ajournement à ce jour,
- Le projet Dynamique des Arts Vivants en Massif Central a été programmé après une importante révision du budget, conduisant, pour partie, à la valorisation de la subvention de la Région Languedoc-Roussillon en lieu et place d'un financement nouveau.

> Du côté du Coreps, les financements alloués pour le poste de coordination (Drac et Région) ne couvrent pas en totalité la charge de ce poste, impliquant pour l'association une recherche de fonds complémentaires, et le développement d'activités connexes, afin d'équilibrer cette branche d'activité.

Ces difficultés de mobilisation des ressources nécessaires au projet s'accompagnent, de plus en plus, de modalités de versement des subventions après bilan et contrôle de service fait, entraînant des versements de plus en plus tardifs. Ces délais génèrent d'importants décalages de trésorerie et donc des frais bancaires croissants, allant de pair avec une baisse des produits financiers dégagés par l'association.

Ce contexte budgétaire particulièrement périlleux a conduit l'association à mettre un terme au poste d'assistant administratif, fin juin 2012, alors même que la charge de travail, dans ce domaine, va croissante proportionnellement au nombre de financements spécifiques.

■ Activités

Pour ce qui a trait avec l'accompagnement à la diffusion, l'année 2012 a été marquée par les éléments suivants.

> Afin d'écarter toutes les demandes d'aides qui ne relèvent pas d'un engagement des lieux sur des projets pérennes et qualifiés avec les artistes, de nouvelles conventions de partenariat, au nombre de 60 ont été mises en place avec les diffuseurs du Languedoc-Roussillon, pour la saison 2012-2013.

> Le Collectif En Jeux a débuté son fonctionnement pour la saison 2012-2013, suite aux travaux réalisés dans le cadre des réunions de collèges de Réseau en scène Languedoc-Roussillon,

> Les partenaires de la Charte de Diffusion Interrégionale (Arcadi, Onda, Odia, Réseau en scène Languedoc-Roussillon) ont créé un nouveau dispositif *Diffuser ensemble* dont l'objectif est de proposer aux équipes artistiques sélectionnées, des sessions de travail autour de leurs stratégies et pratiques de diffusion au plan national. Ce nouveau dispositif, mutualisé entre les signataires de la Charte, est animé par deux professionnelles de l'agence Or Not : Marthe Lemut et Frédérique Payn.

> L'année 2012 a également été marquée par la mise en place du projet Apap Conference 2013. Cette opération, réalisée dans le cadre de la convention de coopération entre l'Institut Français et la Région Languedoc-Roussillon, a permis de positionner l'association et les équipes artistiques sélectionnées dans ce cadre, sur le terrain international, tout en développant un important partenariat avec l'Onda, Arcadi, le service culturel de l'Ambassade de France à New-York, la Maison de la Région Languedoc-Roussillon à New-York, le Fiaf, etc.

■ Coopération

> Le projet Dynamique des Arts Vivants en Massif central a été programmé début 2012, après renégociation du périmètre budgétaire. La mise en œuvre concrète est donc décalée de près de six mois par rapport au projet initial. La mise en place des différentes actions s'effectue dans ce contexte de manière progressive.

> Le projet CultiZer a fait l'objet d'une programmation dans le cadre du FEDER et a également été financé par le Ministère de la Culture dans le cadre de l'appel à projet Services culturels numériques innovants. Le développement du projet a débuté, parallèlement à la structuration du partenariat avec les autres structures régionales associées. Le projet a remporté le Prix du challenge DigiWorld Summit 2012.

> La stratégie d'accompagnement à la mobilité professionnelle européenne s'enrichit au sein de l'association de la mobilisation d'un nouveau dispositif. Réseau en scène a ainsi obtenu en 2012 l'agrément « accueil, coordination, envoi » pour le Service Volontaire Européen, dans le cadre du programme Jeunesse en Action.

■ De nouveaux projets déposés en 2012 :

> A l'automne a été déposé le projet Odyssee dans le cadre du programme Culture de l'Union Européenne. Proposé par le théâtre Virus à Helsinki et la compagnie Scarlatine teatro en Italie, ce projet de coopération internationale réunit plus de 15 pays européens autour d'un projet de création artistique en relation avec les peuples du nord et du sud de l'Europe.

> Enfin, 2012 a également été une année fortement consacrée à un travail de préfiguration d'un pôle régional d'accompagnement aux projets européens et de coopération, permettant notamment de tester et valider les modalités d'accompagnement auprès de plusieurs structures.

L'année 2012 s'achève donc sur une note très paradoxale. Si elle a réellement permis d'accroître globalement les actions menées, de les mettre en lien et d'en renforcer la reconnaissance, il n'en reste pas moins que l'association demeure fragile, notamment sur le plan du financement de son fonctionnement. Toute l'attention doit donc être portée sur le fait que les projets développés, et leurs financements spécifiques, ne se substituent pas aux dotations de fonctionnement, indispensables à la pérennité du projet et de la structure.



Réseau en scène Languedoc-Roussillon
8 avenue de Toulouse • C.S 50037
34078 Montpellier cedex 3 • France

contact@reseauenscene.fr • www.reseauenscene.fr

